



L'Info-Relais

**Le journal du Relais
Petite Enfance du SEEB**

C'est avec plaisir que nous vous faisons découvrir ce nouveau numéro de l'Info Relais.

Assistants maternels et gardes à domicile, ne manquez pas les différentes actions organisées spécialement pour vous (formations, réunion d'information sur l'IRCEM,...) Inscrivez-vous vite !

Avec l'arrivée du printemps, la nature s'éveille et nous vous proposons de découvrir les dernières activités proposées par les assistantes maternelles dans le « coin des Assmat ».

Marie

Et les animatrices Relais Familles Rurales



Le Relais Petite Enfance du SEEB

3 rue des Vallières Sud
25220 CHALEZEULE
relais.seeb@famillesrurales.org
03 81 57 81 44

Les horaires du relais

- Le Mardi:**
De 16h-19h, uniquement sur rendez-vous.
- Le Mercredi:**
De 9h-12h, par téléphone ou en visite.
- Le Jeudi :**
De 14h à 17h, par téléphone ou rendez-vous.
- Le Vendredi:**
De 13h-16h, uniquement par téléphone.

**Le relais sera fermé
du 04 au 8 Mai 2019**

Dans ce numéro :

- Les animations du relais.
- Les formations en 2019 et le rendez-vous des Assmats.
- Les services d'IRCEM prévoyance et les infos législations.
- La Ludothèque La Toupie.
- Le coin des Assmats : activités, atelier et photos souvenirs!

Le joli mois de MARS

*Tralalilala
Sur la pointe des pieds,
Tralalilala
Mars nous est arrivé,
Il a posé son sac
Sur le bord du chemin,
Entre deux giboulées,
A sifflé un refrain.
Les oiseaux dans leur nid,
Etonnés se sont dit :
Janvier, Février, mars !
Tiens le voilà déjà ?*



Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent aux assistants maternels, parents et enfants (de 0 à 6 ans) des communes du SEEB. .

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent sur différentes communes, hors périodes de vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil café
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : Rangement.

**Nouveauté !!
Animation les jeudi**

Mars 2019

- Jeudi 07 à Chalèze (salle des fêtes): Ludothèque avec Aurélien.
- Vendredi 08 à Novillars (salle à côté de la Mairie) : Jeux libres.
- Vendredi 15 à Thise (Salle de l'amitié) : Eveil musical avec Jordan.
- Jeudi 21 à Amagney (Salle RDC de la Mairie) : Ludothèque avec Aurélien.
- Vendredi 22 à Marchaux (Salle polyvalente) : Circomotricité avec Nils.
- Vendredi 29 à Roche (Salle Jouffroy d'Abbans) : Langue des signes pour tout-petits avec Bénédicte.

Avril 2019

- Jeudi 04 à Deluz (Salle communale rue des papeteries) : Jeux libres.
- Vendredi 05 à Chalezeule (Maison commune) : Pirouette cacahuète avec Delphine.
- Vendredi 12 à Novillars (Salle à côté de la Mairie) : Ludothèque avec Aurélien.

À vos agendas

Formations pour les assistants maternels :

♦ Eveil de l'enfant de - 3ans (21h) :

Les samedi 11 Mai, 25 Mai et 15 Juin de 8h30 à 16h30.

À la Maison de la famille à Besançon. (Quartier Cras)

Objectifs : Contribuer à l'éveil de l'enfant par la mise en place d'activités dans le respect de son rythme et son évolution.

Points clés : Diversifier les activités d'éveil, utiliser le jeu pour développer les facultés et les compétences. Savoir manipuler le jeune enfant, organiser des sorties, des promenades en toute sécurité, découverte des pédagogies alternatives (Montessori, Pickler).

♦ Construire son livret d'accueil (14h) :

Les Samedi 28 septembre et samedi 12 octobre de 8h30 à 16h30.

À la Maison des Familles à Besançon. (Quartier Cras)

Objectifs : Construire et savoir utiliser son livret d'accueil.

Points clés : Identifier les intérêts di livret, déterminer les engagements mutuels parents/Assmats, définir un contenu de livret.

Inscrivez-vous vite auprès du Relais !!



Le rendez-vous des Assmats

Accompagnés par une professionnelle, Mme Virginie DONTEVILLE-SIGNORI, venez échanger sur votre métier, sur ce que vous vivez au quotidien avec les enfants et les parents. Grâce au partage et aux regards croisés, il est ainsi possible de prendre du recul mais aussi d'enrichir sa pratique. Le Relais vous propose cette année 3 séances d'analyse de la pratique afin de décompresser, de partager votre quotidien dans un espace où la parole est libre, respectueuse et sans jugement (max 10 personnes). Date prévues en 2019 :

Samedi 30 mars, 7 septembre et 14 décembre 2019.

Les rencontres ont lieu au Relais de 9h30 à 11h30.

Inscription souhaitée auprès du Relais

Les services de l'IRCEM Prévoyance :

Le groupe IRCEM est le groupe de protection sociale des emplois de la famille et des services à la personne, des salariés de la famille, des employeurs et des retraités de ce secteur d'activité. Trois institutions du groupe à votre service : IRCEM Mutuelle, IRCEM Retraite et IRCEM Prévoyance.

Les différents services proposés par l'IRCEM Prévoyance :

- **Les actions sociales :** assistant maternel et salarié du particulier employeur, vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions pour différentes thématiques (santé, handicap, éducation, emploi, aides d'urgence). Un devis peut être fait directement en ligne par l'assistant maternel ou le garde à domicile.
- **un service d'écoute et de soutien psychologique gratuit en cas de problèmes personnels ou professionnels au 0801 01 10 10.**
- **un service protection sociale + Prest'IJ » pour les assistants maternels et gardes à domicile :** IRCEM prévoyance en association avec l'assurance maladie a mis en place le service « Prest'IJ » qui permet une indemnisation automatique en cas d'arrêt maladie ou accident du travail à partir du 8ème jour. Cette indemnisation vient en complément des indemnités journalières de la CPAM. Comment en bénéficier ? Aucune démarche particulière n'est à faire au moment de l'arrêt, la CPAM transmet automatiquement les informations à l'IRCEM. Cependant, l'assistant maternel ou le garde à domicile doit déjà avoir créé son compte sur le site internet de l'IRCEM « www.ircem.com » en renseignant son adresse mail, un numéro de téléphone portable et ses coordonnées bancaires.

Vous souhaitez en connaître un peu plus sur les services de l'IRCEM Prévoyance ? Venez à la réunion prévue

**Le jeudi 11 Avril à 19h30
à l'espace culturel de Roulans**

Au programme : Informations sur l'aide sociale (Chèque vacances, coupon sport, aides financières) vos droits sur la complémentaire santé, la retraite, la prévoyance ...

Inscription auprès du Relais obligatoire avant le 20 mars.

Particulier Emploi



Un partenariat de trois acteurs :

IRCEM prévoyance, Ipéria institut et la FEPEM.

Des permanences : 7 rue Proudhon à Besançon

Les mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

09 72 72 72 76 / bfc@particulieremploi.fr

Infos législations : Les changements au 1er janvier 2019



RÉMUNÉRATION DE L'ASSISTANT MATERNEL

Taux horaire minimum pour l'assistant maternel au 1er Janvier 2019 :

2,82€ en brut soit 2,21€ en net

ATTENTION ! La revalorisation du montant du SMIC n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistant maternel, sauf si celui-ci est rémunéré au minimum légal.

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'assistant maternel bénéficie d'une indemnité d'entretien pour couvrir certains frais : jeux et matériels d'éveil, matériels et produits de couchage et de puériculture (sauf les couches qui sont fournies par les parents), consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc.

Selon la convention collective du particulier employeur (article 8) :
« l'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil. Elle ne peut être inférieure au montant défini par l'accord paritaire du 1er juillet 2004 soit 2,65€ par journée d'accueil ».

Selon la législation : en application de la loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et des articles L423-18 et D423-6 et 7 du CASF depuis le 1er juillet 2012, les indemnités d'entretien doivent correspondre à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L141-8,

soit 3.08€ par enfant et pour une journée de 9h00.

Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidienne.



Le coin des Assmat !

Cette page est maintenant consacrée au travail des assistantes maternelles du Relais du Seeb!!

N'hésitez pas à envoyer vos idées d'activités, vos recettes, comptines, photos souvenirs à l'adresse suivante :

relais.seeb@famillesrurales.org



Fabrication d'un mangeoire à oiseau !

Réalisé par Sylvie et les enfants



On récupère les bouchons et on peint nos personnages préférés !!
Chez Séverine



Jolie bouquet de fleurs !
Chez Virginie

Réunion de préparation du court-métrage sur le métier d'assistante maternelle en présence de Clément le réalisateur



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :
<https://www.famillesrurales.org>

Ludothèque La toupie

Une fois par mois la Ludothèque La Toupie vient à votre rencontre sur les communes de Novillars, Thise, Chalezeule et Roche lez Beupré.

Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison ! Aurélien se fera une joie de vous accueillir!

Le mardi 12 mars à Thise de 9h à 12h.
Le lundi 18 mars à Novillars de 15h30 à 18h.
Le vendredi 22 mars à Roche de 9h à 12h.
Le mardi 9 avril à Thise de 9h à 12h.
Le mercredi 10 avril à Chalezeule de 15h30 à 18h.
Le jeudi 25 avril à Roche de 9h à 12h.

Pour connaître les tarifs des animations, merci de contacter la ludothèque par mail: ludo.latoupie@famillesrurales.org

Au plaisir de vous rencontrer! Aurélien.

Le p'tit printemps

Le p'tit printemps
Tout vert tout vert
Remplace l'hiver
Tout blanc tout blanc,
C'est un moineau
Tout gris tout gris
Qui me l'a dit
Qui me l'a dit

Quand l'hiver fond
V'là le gazon,
J'ai plus besoin d'mes mitaines
Youpi !

Pas de glaçon
Sous le balcon
Le froid qui pique est parti
Youpi ! Youpi, youpi, youpi !

Jolie petite comptine de printemps
Trouvée par Martine, sur Pinterest.